



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'**Europe**

Aide-mémoire n° 2 Quelles sont les causes de la fracture sanitaire ?

Les inégalités en matière de santé n'ont pas nécessairement les causes que l'on croit

Lorsque l'on examine les facteurs systématiques qui contribuent à des écarts de santé criants, on cite souvent en premier les dysfonctionnements des systèmes de santé et la mauvaise qualité des services de santé. Mais l'analyse du Rapport de situation sur l'équité en santé montre que si les services de santé jouent effectivement un rôle important dans les inégalités de santé, et donc dans l'instauration de l'équité en santé, d'autres facteurs essentiels sont également à l'œuvre.

Le rapport répertorie les **cinq facteurs essentiels** suivants qui sont à l'origine d'un manque d'équité en santé, et assigne à chacun une part (en pourcentage) de la charge globale des inégalités :

1. l'accès aux soins de santé et la qualité des soins ;
2. la sécurité de revenu et la protection sociale ;
3. les conditions de vie ;
4. le capital social et humain ;
5. les conditions d'emploi et de travail.

Quoique ces facteurs soient interdépendants, les inégalités et les déficiences relatives à chacun d'entre eux contribuent à la fracture sanitaire. Actuellement, dans chaque pays de la Région européenne de l'OMS, les conditions nécessaires pour l'équité dans chaque facteur ne sont pas suffisamment remplies.

Dans ce rapport, un modèle statistique clé analysant des données européennes montre que les inégalités en matière de **sécurité de revenu et de protection sociale** et les inégalités quant aux **conditions de vie** sont celles qui contribuent le plus aux écarts constatés lorsque les sujets évaluent eux-mêmes leur état de santé, leur santé mentale et leur satisfaction face à la vie.

Un examen plus approfondi des causes du manque d'équité en santé

Le rapport décompose le fardeau des inégalités en assignant un pourcentage à chacun des facteurs de causalité. Les facteurs suivants sont répertoriés en ordre descendant.

Le manque d'équité en matière de sécurité de revenu et de protection sociale : 35 %

Dans toute la Région, les inégalités entre les habitants les plus riches et les plus pauvres d'un pays concernant la sécurité de revenu représentent 35 % de l'écart constaté lorsque les sujets évaluent eux-mêmes leur état de santé. Les individus et les familles vivent cette situation comme une lutte pour « joindre les deux bouts », qui implique des difficultés à trouver l'argent

nécessaire en vue de se procurer les biens et services essentiels pour vivre une vie digne et décente, en toute indépendance. Les obstacles à la protection sociale, notamment la stigmatisation du soutien social, aggravent les inégalités de revenus.

La stigmatisation, le fait de ne pas avoir les mêmes possibilités que les autres et de vivre dans un état chronique d'insécurité financière augmentent le stress et l'anxiété, ce qui nuit à la santé mentale et physique et affaiblit le sentiment de confiance et d'appartenance à l'égard de la société. Cette situation se répercute sur tous les membres de la société.

Le manque d'équité dans les conditions de vie : 29 %

Le manque d'équité dans les conditions de vie, notamment dans la qualité et la sécurité de l'approvisionnement en nourriture et combustibles, du foyer et du quartier, représente 29 % de l'écart constaté dans l'auto-évaluation de l'état de santé. Avoir un toit et être en sûreté sont des besoins humains fondamentaux qui procurent un sentiment d'appartenance, de paix et de sécurité. Des logements humides, insalubres, surpeuplés ou peu sûrs, l'impossibilité de supporter le coût du chauffage ou d'autres frais de logement, des quartiers où règne l'insécurité ou la peur de la violence domestique et l'exposition à des espaces communautaires pollués sont autant d'obstacles à la satisfaction de ces besoins fondamentaux.

En même temps que la faim et le fait de ne pas avoir les moyens d'acheter des aliments nutritifs, ces conditions font courir aux individus et aux familles qui y sont exposés un risque disproportionné de problèmes de santé et de décès prématuré.

Le manque d'équité en matière de capital social et humain : 19 %

Le faible capital social et humain, qui représente 19 % de l'écart en matière d'état de santé autodéclaré, désigne le sentiment d'isolement, le faible niveau de confiance en autrui et le sentiment de n'avoir personne à qui demander de l'aide, ainsi que le sentiment d'être moins en mesure d'influencer la politique et de changer les choses pour un mieux. Cela inclut également la violence sexiste à l'égard des femmes, qui demeure l'une des violations des droits humains les plus fréquentes dans la Région. La Région présente également un tableau mitigé en ce qui concerne les différences de qualité, d'accessibilité et de participation à l'éducation et à l'apprentissage au cours des premières années et tout au long de la vie.

Une participation significative à la société, la confiance en autrui et la capacité d'influencer les décisions contribuent à renforcer la résilience individuelle et sociale et à réduire les niveaux de morbidité et de mauvaise santé mentale. Tous ces aspects ont une incidence sur les possibilités et les choix de vie essentiels à la santé et au bien-être d'une personne.

Le manque d'équité face aux services de santé : 10 %

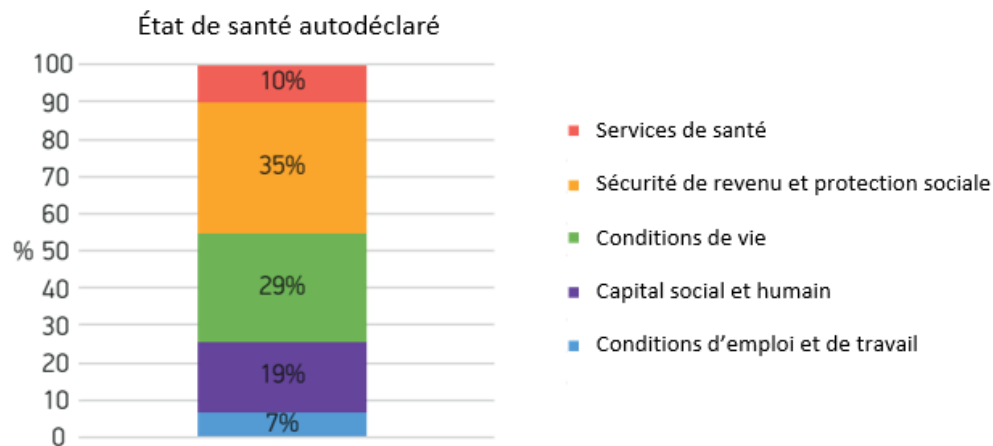
L'inégalité dans la qualité, la disponibilité et l'abordabilité des services de santé représente 10 % de l'écart constaté lorsque les sujets évaluent eux-mêmes leur état de santé. Là où les systèmes de santé ne parviennent pas à assurer l'accès universel à des services de santé de bonne qualité et à une protection financière adéquate contre les coûts prohibitifs de la santé, les gens peuvent être contraints de choisir entre un recours à des services de santé essentiels et la satisfaction d'autres besoins fondamentaux. En plus d'avoir une incidence sur la santé et le bien-être, cela a un impact sur le risque de vulnérabilité et d'exclusion sociale et économique.

Le manque d'équité dans les conditions d'emploi et de travail : 7 %

L'inégalité face aux possibilités d'emploi et de travail sûr et décent représente 7 % de l'écart en matière de santé autodéclarée. Le fait d'être sans emploi ou sans formation entre 18 et 28 ans est un facteur de risque de mauvaise santé mentale et d'apparition précoce de maladies cardiovasculaires à un stade ultérieur de l'existence.

La participation productive au marché du travail a un impact sur l'équité en santé par son effet sur la vie quotidienne et les chances à long terme dans la vie. La qualité de cette participation est tout aussi importante, puisqu'un emploi précaire ou temporaire et de mauvaises conditions de travail sont associés à des effets néfastes sur la santé mentale et physique, dont la dépression, l'épuisement et des problèmes cardiovasculaires pouvant avoir une issue fatale.

Figure. Pourcentage de la fracture sanitaire expliqué par cinq conditions essentielles sous-jacentes



Source : compilation effectuée par les auteurs, fondée sur des données de l'European Quality of Life Survey 2003-2016.